EPHARE | Gérer les dossiers des agents (Agirh Noyau)

14 heures
245352

Objectifs pédagogiques
Gérer les dossiers agents dans Agirh.

Créer des dossiers d'agents, les modifier et effectuer des saisies collectives d'éléments de paies et de variables d'activités.

Public(s)
Agents du bureau du personnel et de la paie.

Pré-requis
Connaissance RH et codification de la paie.

Modalités pédagogiques
Cette formation repose principalement sur des exercices pratiques et sur les données de l'établissement.

Moyens et supports pédagogiques
Support(s) de formation par apprenant

Modalités d'évaluation et de suivi
Évaluation en cours et fin de formation
Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle des acquis via une certification

Formateur
Consultant SIB, diffuseur de la solution Agirh

Programme

Cette formation est la première formation prévue sur le progiciel AGIRH.

A l'issue de cette formation les utilisateurs seront en mesure de créer des dossiers d'agents, de les modifier, d'éditer des décisions existantes et d'effectuer des saisies collectives d'éléments de paies et de variables d'activités.

La saisie d'une paie complète sera possible dès la fin de la formation (possibilités d'effectuer des paies en double).

• **Les principes généraux d'utilisation**
• L'accès aux dossiers
• La sélection des dossiers
• La mise à jour des dossiers
• La création d'un dossier
• La saisie collective des variables d'activités
• La saisie collective des éléments de paie

Cette formation est basée pour moitié sur une partie pratique.

Cette formation est commune avec la session AGIR001.